

REPUBLIQUE FRANÇAISE usé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2018

Publication : 01/02/2018

Pour "l'autorité Compétente"
par délégation



**CCAS DE SAINT-ETIENNE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A
DOMICILE ET DE VEILLE ACTIVE**

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE PRINCIPALE MUNICIPALE DE
SAINT-ETIENNE

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...).

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages				
I. Informations générales				
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières			
p.4	B - Modalités de vote du budget			
II. Présentation générale du budget				
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections			
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres			
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes			
III. Vote du budget				
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles			
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles			
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
IV. Annexes				
A - Eléments du bilan			Jointes	Sans objet
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)			X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs			X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme			X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes			X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux			X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes			X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier			X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie			X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements			X
p.25	A4 - Etat des provisions			X
p.25	A5 - Etalement des provisions			X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses			X
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes			X
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)			X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)			X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)			X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)			X
p.32	A8 - Etat des charges transférées			X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
B - Engagements hors bilan				
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)			X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail			X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés			X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus			X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)			X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X
C - Autres éléments d'informations				
p.37/38	C1 - Etat du personnel	X		
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)			X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement			X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures				
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Commune _____	BUDGET primitif 2018
---------------	-------------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
- sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

II
A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	991 118,00	991 118,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	991 118,00	991 118,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	991 118,00	991 118,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2017	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	892 800,00	0,00	890 118,00	890 118,00	890 118,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	103 766,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 002 566,00	0,00	984 118,00	984 118,00	984 118,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 009 566,00	0,00	991 118,00	991 118,00	991 118,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'int. de la sect. fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 009 566,00	0,00	991 118,00	991 118,00	991 118,00

D 002 RESULTAT REPORTE ou anticipe (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES de fonctionnement CUMULEES	991 118,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	856 680,00	0,00	831 631,00	831 631,00	831 631,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	152 886,00	0,00	159 487,00	159 487,00	159 487,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 009 566,00	0,00	991 118,00	991 118,00	991 118,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 009 566,00	0,00	991 118,00	991 118,00	991 118,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'int. de la sect. fonct. (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 009 566,00	0,00	991 118,00	991 118,00	991 118,00

R 002 RESULTAT REPORTE ou anticipe (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	991 118,00
--	-------------------

Pour information :

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement (11)	0,00
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget... (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	0,00
---	------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2017	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE ou anticipe (2)	0,00
--	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (11)	0,00
--	------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
011	Charges à caractère général	890 118,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	86 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
60	Achats et variation des stocks (3)	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	
022	Dépenses imprévues	5 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
Dépenses de fonctionnement – Total		991 118,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE ou anticipe

TOTAL DES DEPENSES de fonctionnement CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
75	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	
18	Compte de liaison : affectation	0,00	
	Total des opérations d'équipement	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)	0,00	
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)	0,00	
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)	0,00	
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (3)	0,00	
3..	Stocks	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe

0,00

- TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	831 631,00		831 631,00
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00		0,00
72	Travaux en régie	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	159 487,00		159 487,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00
79	Transferts de charges	0,00		0,00
Recettes de fonctionnement – Total		991 118,00	0,00	991 118,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE ou anticipé	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES de fonctionnement CUMULEES	991 118,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00		0,00
13	Subventions d'investissements	0,00		0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)	0,00		0,00
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)	0,00		0,00
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00		0,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)	0,00		0,00
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)	0,00		0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE ou anticipé	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES d'investissement CUMULEES	0,00
---	-------------

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./art #(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N.1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	892 800,00	890 118,00	890 118,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrat de prestations de services avec des entreprises	832 000,00	830 000,00	830 000,00
611	Contrat de prestations de services avec des entreprises	40 000,00	39 318,00	39 318,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 000,00	2 000,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	frais bancaires	200,00	200,00	200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL FRAIS ASSIMILES	103 766,00	86 000,00	86 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	28 000,00	22 000,00	22 000,00
64111	Remunération principale	43 546,00	34 470,00	34 470,00
64112	NBI, supplément familial et indemnité de résidence	2 290,00	3 370,00	3 370,00
64118	Autres indemnités	8 030,00	7 160,00	7 160,00
6451	Cotisations à l'URSAFF	8 340,00	7 190,00	7 190,00
6453	Cotisations caisse retraite	13 040,00	11 540,00	11 540,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	520,00	270,00	270,00
014		0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6541	Perte sur créances irrécouvrables	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 002 566,00	984 118,00	984 118,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
66...	...			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE			
...	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)			
67...	...			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
68...	...			
...	...			
22	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e				
23	Virement à la section d'investissement			
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
60...	...			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
...	...			
66...	...			
668	Indemnités de renégociation capitalisées			
...	...			
67...(8)	...			
...	...			
68...	...			
6811	Dot. aux amort. des immob. incorporelles et corporelles...			
6815	Dot. aux provisions pour risques et charges de fonct. (11)			
...	...			
713	...			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
43	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
...	...			
6015	Terrains à aménager			
6045	Achats d'études, prestations de services (terrain à aménager)			
605	Achats de matériel, équipements et travaux			
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement			
...	...			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)				
RESTES A REALISER N-1 (11)				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)				
TOTAL DES DEPENSES de fonctionnement CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 1B – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013		0,00	0,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	856 680,00	831 631,00	831 631,00
7066	Redevances droits des services caractere social	816 680,00	788 631,00	788 631,00
7066	rembourst CARSAT	10 000,00	12 000,00	12 000,00
7066	Redevances droits des services caractere social	30 000,00	31 000,00	31 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	152 886,00	159 487,00	159 487,00
74748	Autres communes	152 886,00	159 487,00	159 487,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 009 566,00	991 118,00	991 118,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES
A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	0,00	0,00	0,00
78		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 009 566,00	991 118,00	991 118,00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	0,00	0,00	0,00
043		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordre)		1 009 566,00	991 118,00	991 118,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(9)
--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	991 118,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la collectivité a appliqué le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Si la collectivité a appliqué des provisions budgétaires.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liée à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010		0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22		0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET DE RESERVES	0,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
18	COMPTE DE LIAISON	0,00	0,00	0,00
26		0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
020		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ar (1)	Libellé (1)4	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	0,00	0,00	0,00
041		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordre)		0,00	0,00	0,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(9)				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(6) Si la collectivité a appliqué des provisions budgétaires.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041 = DI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010		0,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22		0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET DE RESERVES	0,00	0,00	0,00
138		0,00	0,00	0,00
18	COMPTE DE LIAISON	0,00	0,00	0,00
26		0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (2) cf. P.41B - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IVA9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget N-1	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)(6)	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) cf. P.41B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = RI 040

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(7) Si la collectivité a appliqué des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES -2	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ①		2	2	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint administratif	C	1	1	
TECHNIQUE ②				
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		2	2	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;


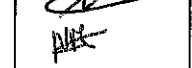



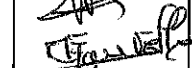

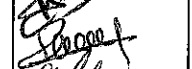
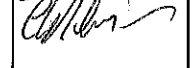
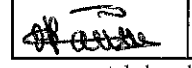
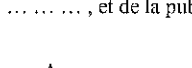
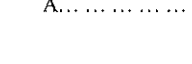





(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit vote par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation%%	%	%	%
TFPB%%	%	%	%
TFPNB%%	%	%	%
Taxe professionnelle%%	%	%	%
TOTAL%%			%

D2 – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice....17... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES : Pour..... Contre..... Abstentions.....				
	Date de convocation : 15./01./2018.				
Présenté par le Président, A Saint-Etienne le 22 janvier 2018 Le Président (1), Délibéré par Le Conseil d'Administration(2), réuni en session ordinaire A Saint-Etienne, le 22 janvier 2018					
Les membres du Conseil d'administration(2).					
Civilité	Prénom	Nom	Présent	Pouvoir	
Monsieur	Gaël	PERDRIAU - Président du CCAS			
Monsieur	Georges	ZIEGLER			
Madame	Nicole	AUBOURDY			
Monsieur	Gérard	BROUILLET			
Monsieur	Charles	DALLARA			
Madame	Marie-Françoise	DECERFLE			
Monsieur	Bernard	DELAKIAN			
Monsieur	Pierre	CORNILLON			
Monsieur	Henry	DUPOIZAT			
Madame	Marie-Eve	GOUTELLE			
Madame	Huguette	GUILHOT			
Madame	Pascale	MARRON			
Monsieur	Marie-Christine	BUFFARD			
Madame	Fabienne	PERRIN			
Monsieur	Gérard	RIBEYRON			
Madame	Myriam	ULMER			
Monsieur	Marcel	TARRIER			
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/./...					
A....., le/./...					

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.